



Prévoyance professionnelle –  
une solution tout-en-un

**Fondations Swisscanto**



**Swisscanto**

Stiftungen/Fondations/Fondazioni

# Prévoyance professionnelle – une solution tout-en-un

## Fondations Swisscanto – compétence et expérience depuis plus de 40 ans

La Fondation collective Swisscanto a été fondée en 1973 par l'Union des Banques Cantonales Suisses et l'ancienne Patria (aujourd'hui Helvetia), afin de pouvoir proposer des prestations de service dans le domaine de la prévoyance du personnel.

Grâce à ses produits modernes et novateurs, la **Fondation collective Swisscanto** offre des solutions pour la prévoyance professionnelle obligatoire conforme à la LPP, ainsi que pour la prévoyance dépassant le cadre du régime obligatoire.

La filiale **Swisscanto Supra**, fondée en 1985, gère la prévoyance en dehors de la LPP et couvre ainsi les besoins d'une prévoyance complémentaire ou supplémentaire, dont ont en particulier besoin les salariées et salariés à revenus élevés.

## Indépendantes et fiables

Les Fondations Swisscanto sont des fondations que l'on appelle semi-autonomes. Les Conseils de fondation décident du placement des fonds d'épargne en toute autonomie et indépendance. À la Fondation collective Swisscanto, seuls les risques décès et invalidité sont réassurés; la fondation supporte elle-même les risques liés au versement des rentes de vieillesse (ces risques sont également réassurés à la Swisscanto Supra). Les Fondations Swisscanto n'ont pas à tenir compte des intérêts des actionnaires – cela fait d'elles des prestataires fiables, indépendants et dignes de confiance sur le marché de la prévoyance professionnelle.

Des entreprises de toutes les régions de Suisse et de toutes les branches, petites comme moyennes et grandes, confient leur prévoyance du personnel aux Fondations Swisscanto. Les membres du Conseil de fondation paritaire de la Fondation collective Swisscanto reflètent son ancrage dans l'économie suisse. Les Fondations Swisscanto se sentent redevables de

leur origine dans le secteur des banques cantonales, et souhaitent rester à l'avenir des prestataires solides et fiables pour toutes les entreprises exerçant en Suisse, qu'elles soient implantées depuis longtemps ou depuis peu sur le marché.

## Sécurité et égalité de traitement

La sécurité des capitaux de prévoyance ainsi que les intérêts et l'égalité de traitement des personnes assurées sont au centre des préoccupations et des actions des Fondations Swisscanto. Les Fondations Swisscanto sont très solides financièrement très solide et capables à tout moment de tenir leurs promesses de prestation.

## Stratégie de placement

La stratégie de placement est définie de sorte à assurer une préservation du patrimoine à long terme et un maintien durable des rendements. De cette manière, les Fondations Swisscanto obtiennent des rendements optimaux avec une sécurité élevée, et peuvent octroyer une rémunération des avoirs de vieillesse supérieure à la moyenne. Ces dernières années, celle-ci dépasse régulièrement et largement le taux minimal LPP.

Concevoir une stratégie de placement optimale est une lourde tâche, car elle requiert des adaptations constantes aux situations du marché qui évolut de plus en plus rapidement. Pour couvrir les risques de perte élevés, les Fondations Swisscanto ont mis en place un ensemble d'outils modernes et intelligents qui sont contrôlés en permanence et adaptés en cas de besoin. Par le passé, la Fondation est ainsi parvenue à surmonter par ses propres moyens les grandes turbulences observées sur le marché des capitaux.

Vous trouverez l'allocation d'actifs actuelle sur notre site Internet:

[www.swisscanto-fondations.ch](http://www.swisscanto-fondations.ch)  
(téléchargements, chiffres-clés).



# Des partenaires fiables – pour une prévoyance sûre

## Des partenaires de placement fiables

Pour placer les capitaux de prévoyance, les Fondations Swisscanto ont très à cœur de collaborer avec des partenaires fiables et durables qui possèdent des connaissances techniques éprouvées, une longue expérience et une réussite durable dans leur domaine d'activité.

## Conseil personnalisé, gestion efficace

En tant qu'entrepreneur/entrepreneuse, vous souhaitez vous occuper en première ligne de votre entreprise et de votre cœur de métier. C'est pourquoi les Fondations Swisscanto vous délestent de tout ce qui est en rapport avec la prévoyance professionnelle: vous connaissez votre interlocuteur personnel qui, grâce à une formation approfondie, est en mesure de vous conseiller avec compétence et impartialité sur toutes les questions liées à la prévoyance du personnel. La gestion de votre contrat de prévoyance du personnel est transparente, efficace et économique, grâce à des systèmes de haute technicité. Les Fondations Swisscanto attachent une grande importance à la qualité du service et renoncent pour cette raison à déléguer leurs tâches à des centres d'appel ou de service.

## Pour la sécurité: Helvetia Assurances

Le choix d'un partenaire d'assurance est soumis aux mêmes principes que pour les placements: la fiabilité et la continuité sont au premier plan. Depuis la création des Fondations Swisscanto, Helvetia Compagnie d'Assurances sur la Vie couvre les risques décès et invalidité.

La réassurance par Helvetia permet aux Fondations Swisscanto d'avoir accès à des spécialistes de premier ordre et à un système de gestion moderne et très souple dans la prévoyance professionnelle. Celui-ci est continuellement adapté et développé en fonction des besoins actuels. Les produits des Fondations Swisscanto sont donc en permanence à la pointe du progrès, et les besoins changeants de la clientèle peuvent être rapidement et adéquatement identifiés.



# Modules de prévoyance – plans de prévoyance flexibles

Pour votre prévoyance du personnel, les Fondations Swisscanto vous proposent des plans de prévoyance tellement flexibles qu'ils s'adaptent parfaitement aux exigences de votre entreprise. Parmi toute une série de modules, vous choisissez ceux qui correspondent le mieux à vos besoins de prévoyance. La définition des salaires assurés ou du montant des rentes est ainsi compréhensible et transparente pour tous les intéressés.

Une fiche d'information séparée que votre conseiller en prévoyance tient à votre disposition reprend les différents modules de prévoyance à partir desquels vous composez le plan de prévoyance correspondant à vos besoins.

Si, malgré toute la flexibilité proposée, un module ne correspond pas à ce que vous souhaitez: contactez-nous pour obtenir une solution personnalisée!

## **Vos avantages sont garantis quoi qu'il arrive**

Quel que soit le plan de prévoyance que vous choisissez, vous bénéficiez toujours des avantages suivants:

- Vous obtenez une solution de prévoyance simple, compréhensible et transparente.
- Vous ne payez les contributions d'épargne qu'en fin d'année – sans charge d'intérêts.
- Les Fondations Swisscanto et leurs partenaires de placement offrent à tout moment la garantie d'une gestion de patrimoine professionnelle.



# Prévoyance supplémentaire sur mesure

Une solution de prévoyance supplémentaire de Swisscanto couvre le besoin supplémentaire des collaborateurs ayant des besoins de prévoyance particuliers: il s'agit généralement de collaborateurs dont la couverture de prévoyance présente souvent des lacunes évidentes en raison de leur salaire plus élevé.

Grâce à une solution parfaitement adaptée aux besoins spécifiques de votre entreprise et de vos collaborateurs, nous associons la prévoyance de base et la prévoyance supplémentaire en un ensemble harmonieux.

En fonction des besoins qui peuvent varier énormément selon la structure de l'entreprise et du personnel, Swisscanto vous présente les possibilités d'améliorer de manière ciblée les prestations de vieillesse ou la protection contre le risque des collaborateurs ayant des besoins de prévoyance particuliers.

Nos propositions coordonnent la prévoyance supplémentaire avec le système global des assurances sociales et tiennent compte des possibilités de déductions fiscales prévues par la loi.



# Une prévoyance sans inconvénients

Pour les Fondations Swisscanto, les intérêts des personnes assurées sont toujours au premier plan. L'accent n'est pas mis sur la réalisation de bénéfices ou la constitution des réserves les plus importantes possibles. La prévoyance est une activité de long terme; les prestations de rentes doivent pouvoir aussi être versées demain. C'est la raison pour laquelle les Fondations Swisscanto veillent à ce qu'un équilibre existe entre les actifs et les rentiers, ainsi qu'entre les affaires existantes et les nouvelles affaires. La politique de constitution des réserves est plutôt conservatrice, avec des paramètres techniques actuels et équilibrés. Ainsi, les Fondations Swisscanto continueront-elles aussi à l'avenir de très bien se porter, malgré le vieillissement croissant de la population.

## La qualité et l'orientation vers le client sont une compétence de base

Les Fondations Swisscanto attachent une grande importance au fait que chaque client ait un interlocuteur personnel et le connaisse. Dans les Fondations Swisscanto, dans votre banque cantonale ou chez votre courtier de confiance, vous communiquez directement avec les conseillères et conseillers en prévoyance les plus qualifiés, et non avec un centre d'appel ou de service anonyme. Votre conseillère ou conseiller connaît vos besoins et les spécificités de votre entreprise et vous proposera les produits et prestations de services correspondants. Vous obtenez une offre détaillée et transparente, et savez pour quoi vous optez.

## Un accompagnement simple

Suite à la conclusion du contrat débute ce qui est pour nous tout aussi important que le conseil: l'accompagnement. Il est simple et ne constitue pas une lourde charge pour vous. Dans la banque cantonale, chez les courtiers chevronnés et qualifiés et dans les Fondations Swisscanto elles-mêmes, des experts sont à votre disposition pour gérer votre prévoyance avec efficacité et transparence.

Sans frais supplémentaires, nous vous offrons en outre les services d'accompagnement suivants:

- Nos spécialistes de la prévoyance renseignent également vos collaboratrices et collaborateurs en matière de prévoyance du personnel. Sur demande, ils leur proposent des conseils globaux sur toutes les questions liées à la prévoyance professionnelle et complémentaire.
- Vous obtenez de notre part des documents structurés et succincts: relevés de compte, certificats collectifs, certificats de prévoyance personnels, règlements.
- Notre plate-forme électronique [LPPonline](#) vous permet de traiter les mutations de tous types, la déclaration des nouveaux collaborateurs ou les déclarations des salaires annuelles simplement et directement sur ordinateur. Vous disposez en outre d'un accès permanent à toutes vos données contractuelles.
- Le site Internet [www.swisscanto-fondations.ch](http://www.swisscanto-fondations.ch) vous communique des informations toujours actuelles et simples à comprendre sur les thèmes importants de la prévoyance professionnelle ainsi que sur les nouveaux produits et prestations de service. En outre, nous vous informons sur les nouveautés et la législation en matière de prévoyance professionnelle.

# **Vous avez encore des questions?**

Si vous avez des questions sur la prévoyance professionnelle, votre conseillère/conseiller clients de la banque cantonale, votre courtier ou les spécialistes de l'agence des Fondations Swisscanto se tiennent volontiers à votre disposition!

Swisscanto Fondations  
Siège de Bâle  
St. Alban-Anlage 26, Bâle  
Téléphone +41 58 280 26 66  
Fax +41 58 280 29 77  
[info@swisscanto-fondations.ch](mailto:info@swisscanto-fondations.ch)

Swisscanto Fondations  
Siège de Bâle  
St. Alban-Anlage 26, Bâle  
Téléphone +41 58 280 26 66  
Fax +41 58 280 29 77  
info@swisscanto-fondations.ch

Adresse postale:  
Swisscanto Fondations  
Case postale 99  
8010 Zurich

Informations complémentaires sur

[www.swisscanto-fondations.ch](http://www.swisscanto-fondations.ch)

